

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Direction

Téléphone
03.26.50.59.02

Mél.
secretariat.direction@crous-
reims.fr

14B allée des Landais
CS 40046
51726 Reims Cedex

Vu le code de l'Education,
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 portant règlement général de la comptabilité publique,
Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Vu l'arrêté ministériel en date du 15 juin 2023 portant nomination de Monsieur Raymond CARRASSET dans l'emploi de Directeur général du CROUS de Reims,
Vu le contrat de travail en date du 30 août 2023 de Monsieur Anthony LHONNEUR,

Le Directeur général du C.R.O.U.S. de REIMS soussigné, donne délégation de signature à :

**Monsieur Anthony LHONNEUR,
Chargé de mission Vie de Campus**

Actes d'ordonnancement

- Prise en charge de factures : constatation et certification du service fait, quel que soit l'application informatique d'origine

En ce qui concerne les charges :

- Pour signer les bons de livraison, attester la prise en charge des fournitures et des services faits.

Achats en grandes surfaces auprès desquelles le Crous de Reims possède un compte professionnel :

- Solliciter des devis en ligne ou sur site
- Etablir des bons de commandes de 500 € HT maximum.
- Effectuer des achats sur place ou des retraits en drive.

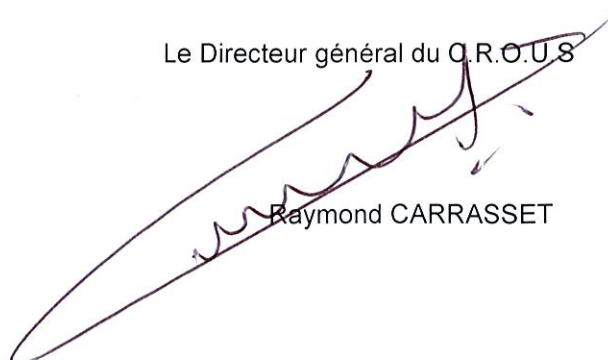
La présente délégation est valide jusqu'aux fins de fonction du délégant ou du délégataire.

À Reims, le 15 mai 2024

Signature du délégataire


Anthony LHONNEUR

Le Directeur général du C.R.O.U.S


Raymond CARRASSET